

E-Conférence interministérielle Santé publique

28 janvier 2021

Rapport

Présents

Membres

○ Wouter Beke, Ministre (président de la CIM)	Gouvernement flamand
○ Christie Morreale, Ministre	Gouvernement wallon
○ Frank Vandenbroucke, Ministre	Gouvernement Vandenbroucke
○ Antonios Antoniadis, Ministre	Gouvernement de la Communauté germanophone
○ Bénédicte Linard, Ministre	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
○ Valérie Glatigny, Ministre	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
○ Alain Maron, Ministre	Commission communautaire commune, Commission communautaire française et Commission communautaire flamande

1. Rachat de doses supplémentaires du vaccin Moderna

Une note a été transmise aux membres de la CIM.

Le Ministre Beke fait part de la réaction suivante :

« Du côté de la Flandre, nous pouvons accepter la proposition, mais nous souhaitons formuler les points d'attention suivants:

- Dans la proposition, il est supposé trop facilement que Moderna est un vaccin «facile». Il est vrai qu'il peut être conservé à une température plus élevée que Pfizer, mais ces dernières semaines, il a été dit à plusieurs reprises qu'il s'agissait d'un vaccin fragile qu'il fallait manipuler avec beaucoup de précaution. Ce n'est pas un vaccin qui peut être facilement utilisé par exemple pour la vaccination à domicile. Les processus dans les centres de vaccination ne seront pas plus faciles.

- On dit que le troisième trimestre (Q3) est un autre trimestre au cours duquel de grands groupes de citoyens devront être vaccinés. Cela semble être en contradiction avec les prévisions précédemment formulées selon lesquelles le point noir de la vaccination serait en juin 2021. Il est donc de la plus haute importance que le maximum d'achats puisse être effectué pour une livraison

au troisième trimestre et nous devrions pouvoir nous engager à ce que le troisième trimestre soit juillet 2021 et non fin septembre 2021. »

Le Ministre Maron fait part de la réaction suivante :

« Ok pour nous mais :

- il faut une clause d'adaptabilité aux nouvelles variantes,
- il faut un mécanisme qui permet de postposer les doses à plus tard si nous rencontrons un afflux massif des doses par rapport à la demande,
- Il faut des conditions/indemnités pour les délais de livraison

La gestion des surplus des surplus doit être assurée. »

La Ministre Morreale et son cabinet formulent la réaction ci-après :

« Je suis étonnée de l'achat de vaccins pour le Q4 étant donné qu'il est prévu la fin de la vaccination fin aout . La CIM s'était déjà positionnée à ce sujet .

En ce qui concerne la le Q3 nous devons avoir toutes les garanties et la transparence en ce qui concerne les délais de livraison et demander une clause d' adaptabilité aux nouveaux variants.

La Ministre est bien d'accord avec la proposition. »

CONCLUSION ET DECISION

1. La CIM approuve la proposition.